



**Pour diffusion immédiate
Rediffusion le 1^{er} octobre à 7 h**

Communiqué de presse

Deuxième vague

Où est le resserrement des règles sanitaires pour les écoles en zone rouge?

Montréal, le 30 septembre 2020. – À l'heure du reconfinement dans les zones rouges frappées par la deuxième vague de la COVID-19, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et ses fédérations du réseau scolaire, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) ainsi que la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ), demandent à la Santé publique de rendre des comptes sur l'absence de resserrement des règles sanitaires pour les écoles concernées. Également, les organisations pointent du doigt le double standard qui existe entre le reconfinement ordonné par la Santé publique pour la population en général dans les zones rouges et l'absence totale de resserrement des règles sanitaires dans les écoles situées dans les mêmes régions concernées.

À la veille de l'entrée en zone rouge de certaines régions du Québec et de la croissance importante du nombre de cas de COVID-19 dans les écoles, la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, s'explique mal l'absence de modifications aux règles sanitaires en milieu scolaire. Elle fait part que la situation soulève de nombreuses interrogations de la part du personnel concerné. Plus encore, la représentante de la Centrale considère que le passage de certaines régions en zone rouge met l'emphase sur le fossé qui sépare les règles émises par les autorités de Santé publique de l'Ontario et du Québec au sein des écoles. « Le port du masque est obligatoire pour les élèves ontariens depuis le jour 1 de la rentrée scolaire, comme la diminution de la taille des groupes. Alors qu'on passe en zone rouge, peut-on au moins avoir une explication de la Santé publique pour qu'on comprenne pourquoi ce qui est bon pour l'Ontario ne l'est pas au Québec? Même à l'heure du reconfinement, on note très peu, sinon aucune différence dans les règles sanitaires au sein des écoles depuis la rentrée, qu'on soit en zone rouge ou pas. On dénonçait tout récemment l'impossibilité de mettre en pratique le concept de la bulle-classe, qui est une vue de l'esprit de la Santé publique et du gouvernement. L'absence

totale de changements dans les règles de distanciation au sein des écoles depuis l'annonce des zones rouges confirme que le gouvernement n'a finalement aucun plan clair pour protéger les travailleuses et les travailleurs. Ne serait-ce que par souci de cohérence, le personnel enseignant, de soutien ou professionnel aimerait au moins connaître le plan de match à moins de 24 heures de l'entrée en vigueur des zones rouges. On s'inquiète que les règles à deux vitesses de la Santé publique et l'incohérence amènent le personnel à décrocher, tout simplement », explique Sonia Ethier, présidente de la CSQ.

« Les chiffres sur le nombre d'éclotions dans les écoles sont préoccupants. Si on veut pouvoir continuer à enseigner à l'école, et on le veut tous, il va falloir que la Santé publique mette en place des mesures de sécurité resserrées et cohérentes avec ce qui se vit en société pour éviter les doubles standards entre les autres milieux et ceux de l'éducation. On pense aux enseignantes enceintes qui ne sont pas encore réaffectées ou en retrait préventif, on pense aussi au télétravail, souvent interdit lors du travail personnel, ou encore aux attroupements d'élèves à l'extérieur de la cour d'école sur l'heure du dîner. Les enseignants doivent être protégés au même titre que les autres travailleurs. On veut tous l'école la plus normale possible, mais certainement pas au détriment de la sécurité des enseignants et des élèves », a déclaré Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

« C'est à n'y rien comprendre. Ou plutôt, on comprend maintenant que les incohérences caractérisent ce gouvernement. Faites ceci, faites plus ceci. Faites ça, faites plus ça. On s'y perd et, sur le terrain, le personnel de soutien scolaire est laissé à lui-même. Il faut absolument que le gouvernement nous explique pourquoi la Santé publique n'applique pas les mêmes règles dans les écoles qu'en société zonée rouge. Est-ce qu'il ne serait pas temps de faire respecter les bulles-classes même en service de garde, par exemple? Ça fait des mois qu'on le revendique et c'est un exemple simple à respecter pour assurer la sécurité du personnel et des élèves! », dénonce Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ).

« Il est consternant que, même en zone rouge, on maintienne les règles qui étaient en vigueur dans les zones vertes au moment où les cas quotidiens recensés de COVID-19 étaient minimales. En bout de piste, c'est la santé et la sécurité du personnel scolaire qui est à risque. Du côté des professionnelles et des professionnels de l'éducation, c'est encore plus préoccupant parce que ces derniers sont appelés à continuer à circuler d'un établissement scolaire à l'autre. Quels accommodements seront offerts aux personnes à risque et est-ce que le matériel de protection sera accessible à tous, cette fois-ci? La zone rouge change-t-elle finalement quelque chose ou rien du tout? », se demande Jacques Landry, président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

« Il serait nécessaire que nous soyons mis au jeu dans l'élaboration d'un plan cohérent avec l'évolution de la situation en zone rouge afin d'assurer la protection de la santé des élèves et du personnel et pour que les écoles puissent demeurer ouvertes », a mentionné Stéphane Lapointe, président de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ).

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés;

s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Profil de la FSE-CSQ

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant plus de 65 000 enseignantes et enseignants de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Profil de la FPSS-CSQ

La Fédération du personnel de soutien scolaire est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 catégories d'emploi réparties en 24 centres de services et 19 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 30 000 membres.

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 8500 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Profil de la FPEP-CSQ

La Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) regroupe plus de 2 800 membres répartis au sein de 47 syndicats et œuvrant dans quelque 42 établissements scolaires du primaire, du secondaire et du collégial, répartis dans dix régions du Québec.

Renseignements

Sébastien Marcil, attaché de presse, CSQ
Cellulaire : 438 356-4545

Sylvie Lemieux, attachée de presse, FSE-CSQ
Cellulaire : 418 563-7193
lemieux.sylvie@fse.lacsq.org

Rébecca Salesse, conseillère en communication, FPSS-CSQ
Cellulaire : 418 953-6066
salesse.rebecca@lacsq.org

FPPE-CSQ

Aline Patcheva, conseillère aux communications
Cellulaire : 514-608-7721
patcheva.aline@lacsq.org

FPEP-CSQ
Claude Girard, conseiller en communication, CSQ
Cell. : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org